



# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

## « Travaux des Aménagements Paysagers »

Spécialité Travaux de création et d'entretien

### Public ciblé :

Particuliers, demandeurs d'emploi, salariés en emploi ou en reconversion professionnelle.

### Pré requis :

aucun niveau scolaire requis. Cumul de 1820 h d'expérience professionnelle (tous domaines, en continue ou non).

### Effectif par session :

minimum 5 personnes – maximum 8 personnes.

### Durée :

1280 heures sur 9 mois

### Tarifs :

12800 € (10 €/h)

### Frais pédagogiques éventuels :

EPI et frais de cantine à la charge du stagiaire

### Modalités d'alternance :

420 heures en entreprise (1 à 2 semaines/ mois)

### Délai d'accès à l'action de formation :

2 mois sous réserve du nombre de personnes et des résultats de la commission de recrutement. Formation commençant en janvier

### Mode de validation :

**(diplômant, certifiant, non certifiant) :**

**Diplôme de niveau 3**

### Objectifs visés :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans des entreprises privées ou publiques, généralistes ou spécialisées, dans la création d'espaces verts et de jardins, l'entretien des espaces verts et des jardins, l'élagage et les travaux ponctuels, l'aménagement de terrain de sport et de golf, l'arrosage automatique intégré, le reboisement, la revégétalisation, le génie végétal en milieu aquatique, le paysagisme d'intérieur des collectivités, exploitations agricoles en tant que chef d'entreprise ou salarié.

### Contenu de formation :

Unités capitalisables générales

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables d'option

UC O1 : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

UC O2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

Unités capitalisables de la spécialité Travaux de création et d'entretien

UC S1 TCE : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UC S2 TCE : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC S3 TCE : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

UCARE 1 : Réaliser de la petite maçonnerie paysagère.

UCARE 2 : Réaliser la multiplication de végétaux.

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

EPLEFPA de Borgo-Marana - C.F.P.P.A de Borgo-Marana, 650 route de porettonne, 20290 BORGIO

Tél : 04.95.30.02.31 (1) - Mail : cfppa.borgio@educagri.fr

Site internet : www.epl-borgio.fr

Date de mise à jour : Février 2021



## Contact :

Secrétariat CFPPA

– Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

– Mail : cfppa.borgo@educagri.fr

## Plan et moyens d'accès :

L'établissement est desservi

\*par le réseau routier cf « Google maps » lycée agricole Borgo

\*par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).

## Accessibilité :

Référent handicap

## Codes :

ROME : A1203

RNCP : 5834

NSF : 214

FORMACODE : 21046

## environnement :

Une équipe qui forme et accompagne.

De nombreux partenaires professionnels, des supports d'apprentissage variés : un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'aménagement paysager, un atelier d'agroéquipement, un atelier soudure, 2 laboratoires de biologie et physique chimie, 3 salles informatiques, des équipements sportifs....), Restauration : cantine scolaire favorisant les circuits courts, un internat apprentis

Taux de réussite : 100 %

Taux d'insertion : 75 %

Taux de satisfaction : 75 %

## Modalités pédagogiques :

En présentiel

Mise en situation professionnelle, visites pédagogiques, intervention de professionnels ou d'expert (MSA, chefs d'entreprises...), travaux de groupe

## Modalités d'évaluation :

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites sur la base de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation. Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises

## Conditions d'inscription :

Dossier d'inscription complet

Vaccination antitétanique à jour

## Modalités de sélection :

Commission de recrutement pour les demandeurs d'emploi

## Financement de la formation :

Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par Pôle Emploi ou Région

## Perspectives :

Métier : salariat/auto entrepreneuriat

Qui recrute ? Entreprises du paysage, jardinerie, Collectivités Locales, Communautés de communes.